



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E167921

VALABLE JUSQU'AU 27/08/2025

ÉDITÉ LE 22/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/12/2016

Forme juridique : SAS

Capital : 1 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BOULOGNE SUR MER 824 824 379

Siret : 824 824 379 00013

Code NACE : 4120A

Numéro caisse de congés payés : 0 061402/K

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 0000010643996704

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 0000010643996704

Situation fiscale et sociale : A jour au 26/03/2024

Raison sociale : HMP

6 RUE DE NELLES
HAMEAU DE SACRIQUIER
62240 COURSET

Téléphone : 06 01 87 85 40

Portable : 06 01 87 85 40

Site Internet : www.habiterunemaisonpositive.fr

E-mail : florent.hubo@gmail.com

Responsabilité légale :

HUBO FLORENT, JOSEPH, DOMINIQUE PRÉSIDENT

Effectif moyen : 4

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3811	Parois en bardages simples (Technicité courante) Mention RGE	31/08/2021
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Couvreur, Maçon, Menuisier, Peintre, Plâtrier / Plaquiste)	20/09/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	20/09/2023
<input type="checkbox"/> Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	20/09/2023
<input type="checkbox"/> Isolation des murs par l'extérieur	31/08/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des combles perdus	20/09/2023
<input type="checkbox"/> Isolation des planchers bas sur local non chauffé	20/09/2023

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LILLE
272, BOULEVARD GEORGES
CLEMENCEAU
B.P. 16013
59706 MARCQ-EN-BAROEUL CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.